



Photos : Thomas Binet

Migrations contemporaines des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest : synthèse et axes de recherche

Rapport n° 3 de l'étude relative à l'état des lieux et l'évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP

Programme IUCN/RECARGAO « Renforcement des capacités régionales de gestion de la pêche en Afrique de l'Ouest »

Thomas Binet, Pierre Failler et Mame Agossah

Centre for the Economics and Management of Aquatic Resources
University of Portsmouth
Portsmouth, Royaume-Uni
Thomas.binet@port.ac.uk

Dakar, le 15 décembre 2010



Table des matières

1	Préambule	4
2	Remerciements.....	5
3	Introduction.....	6
4	Principales tendances des mouvements migratoires contemporains	7
4.1	Influence du contexte sous-régional de 1988 à 2008	8
4.2	Dynamiques et mutations	9
4.3	Spécialisation et influence des pêches migrantes.....	9
4.4	Opportunisme et intégration.....	10
5	Facteurs d'attraction et de répulsion des migrations de pêche	12
5.1	Facteurs économiques	13
5.2	Facteurs écologiques	14
5.3	Facteurs technologiques	15
5.4	Facteurs politiques.....	15
6	Impacts des migrations	17
6.1	Impacts environnementaux	17
6.2	Impacts technologiques	18
6.3	Impacts économiques	18
6.4	Impacts sociaux et culturels	19
6.5	Impacts de gouvernance	20
7	Conclusions et perspectives	21
7.1	Messages clés de l'étude	21
7.2	Enjeux de gestion	22
7.3	Enjeux de recherche	23
8	Références de l'étude	25

Table des illustrations

Pêcheurs réparant les filets sur la plage de Sanyang, Gambie.....	5
Pêcheurs sénégalais remontant la senne, Nouakchott, Mauritanie	6
Pêcheur sénégalais, Sanyang, Gambie.....	8
Départ pour la pêche aux petits pélagiques des pirogues sénégalaises, port de Nouakchott, Mauritanie	9
Femme faisant bouillir des sardinelles, port de Guet N'dar, Saint Louis, Sénégal	9
Pêcheur lébou réparant son filet, plage de Sanyang, Gambie.....	10
Remontée des pirogues sénégalaises sur la plage, port artisanal de Nouakchott, Mauritanie	11
Préparation de la senne tournante par des pêcheurs saint-louisiens, port artisanal de Nouakchott, Mauritanie	12
Pêcheurs Nyominkas débarquant au port de Joal Fadiouth, Petite Côte, Sénégal.....	13
Halage des pirogues sur la plage, retour de pêche à la senne tournante, port artisanal de Nouakchott, Mauritanie	14
Transport du poisson débarqué vers le site de vente, port artisanal de Nouakchott, Mauritanie..	15
Port de Guet N'dar à l'heure du déchargement pour l'exportation, Saint-Louis, Sénégal	17
Pêcheur débarquant le poisson, port de Guet N'dar, Saint-Louis, Sénégal	17
Réparation de la senne de plage, plage de Plantain Island, Sierra Leone.....	18
Port de Guet N'dar à l'heure du chargement pour l'exportation, Saint-Louis, Sénégal	19
Réparation de la senne de plage, plage de Plantain Island, Sierra Leone.....	20
Pêcheurs sénégalais se rendant sur le lieu de pêche	21
Vente de courbines sur le port artisanal de Nouakchott, Mauritanie.....	23
Ailerons séchés, Guinée.....	23
Femme faisant bouillir des sardinelles, port de Guet N'dar, Saint Louis, Sénégal	24

1 Préambule

Ce document constitue la troisième et dernière partie de l'étude relative à l'état des lieux et l'évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP. Les deux autres documents sont respectivement :

- Binet T., P. Failler et M. Agossah (2010), Aperçu de l'histoire des migrations de pêcheurs artisanaux en Afrique de l'Ouest de 1880 à 1980 – Revue bibliographique, Rapport n° 1. IUCN, Dakar, Sénégal, 27 p.
- Binet T., P. Failler, M. Agossah et R. Bailleux (2010), Evolution des migrations de pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest depuis la fin des années 1980, Rapport n° 2. IUCN, Dakar, Sénégal, 54 p.

Un document de cadrage méthodologique est également disponible. Il présente la problématique, la méthode de travail et l'organisation générale de l'étude. Tous les documents peuvent être obtenus auprès de Renaud Bailleux, IUCN Dakar, à l'adresse électronique suivante : Renaud.Bailleux@iucn.org

Cette étude est réalisée dans le cadre du projet de « Renforcement des capacités régionales de gestion de la pêche en Afrique de l'Ouest » (RECARGAO) de l'UICN et de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) qui comprend sept pays : Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Léone et Cap-Vert.

La CSRP est un organisme intergouvernemental créé en 1985 par voie de convention. Il a pour principal mandat l'harmonisation des politiques des Etats Membres en matière de préservation, de conservation et d'exploitation de leurs ressources halieutiques et le renforcement de leur coopération au profit du bien-être de leurs populations respectives (www.csrpsp.org).

Depuis plusieurs années l'UICN encourage et apporte un soutien technique, scientifique et financier aux mécanismes favorisant les coopérations régionales pour la conservation de la nature, la protection de l'environnement et la gestion des ressources naturelles. C'est dans ce cadre qu'elle a cherché à renforcer sa collaboration avec la CSRP, qui apparaît comme l'un des grands acteurs ouest africains engageant tant les Etats que le secteur privé dans un effort de renforcement de la gestion des ressources halieutiques à l'échelle régionale.

Ce projet s'inscrit également dans le cadre du Programme Régional de Conservation de la zone côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM). Ce Programme a vu le jour en 2004 sous l'impulsion du WWF, de l'IUCN, de la FIBA et du Wetlands International. La CSRP a été associée à cette initiative par la signature d'un protocole d'accord avec ces 4 ONG. L'objectif du PRCM est d'initier des actions en partenariat de contribuer à la conservation et la gestion de la diversité biologique et culturelle et l'intégrité des écosystèmes marins et côtiers du littoral Ouest africain (www.prcmarine.org).

Citation

Ce document doit être cité de la manière suivante :

Binet T., P. Failler et M. Agossah (2010), Migrations contemporaines des pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest : synthèse et axes de recherche, Rapport n° 3 de l'étude relative à l'état des lieux et l'évolution récente des migrations de pêcheurs artisans dans les pays de la CSRP. Programme IUCN/RECARGAO « Renforcement des capacités régionales de gestion de la pêche en Afrique de l'Ouest ». IUCN, Dakar, Sénégal, 22 p.

2 Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les partenaires nationaux suivants pour leur contribution à ce rapport :

- Aliou Sall, CREDETIP, Sénégal ;
- Ousman Jobe et Asberr Mendy, « Department of Fisheries », Gambie ;
- Laëtitia Larénie, chercheuse indépendante, et Raul Mendes, INEP, Guinée-Bissau ;
- Youssouf Camara et Alkaly Doumbouya, CNSHB, Guinée ;
- Andrew Baio, CEMARE, Université de Portsmouth, UK et Thomas Lebbie, IMBO, Fourah Bay College, Sierra Léone ;
- Mahmoud Cherif, ONG PECHCOPS et Ismaïla Thiam, IMROP, Mauritanie.



3 Introduction

Au cours des deux dernières décennies, la pêche artisanale a connu un essor sans précédent en Afrique de l'Ouest. Les phénomènes migratoires se sont amplifiés, tant spatialement, temporellement que numériquement. Les zones de pêches se situent de plus en plus loin des lieux de résidence des pêcheurs tandis qu'au caractère saisonnier et épisodique des migrations se substitue progressivement un aspect de continuité. Le nombre de pêcheurs affectés par les phénomènes migratoires est en progression constante et leurs captures occupent une place chaque jour plus importante dans les débarquements de poissons.

Les pêcheurs migrent afin de suivre les déplacements d'espèces de poissons migrateurs (petits pélagiques pour l'essentiel) ou de capturer celles qui se retrouvent en abondance à un moment et un lieu donnés (lors de la période de fraye, par exemple). L'adaptation des pêcheurs à la disponibilité en temps et lieu des ressources marines montre la forte capacité d'initiative de la pêche artisanale et un dynamisme certain. Les migrations opèrent un redéploiement de l'effort de pêche des flottilles d'une espèce à une autre en l'orientant à chaque fois vers les stocks momentanément en plus forte abondance. En cela, elles favorisent une bonne distribution spatiale et temporelle de l'effort de pêche et confirme le principe de la migration comme moyen de gestion flexible des pêcheries. Ce principe est toutefois remis en cause dès lors que les pêcheurs ont recours à la migration afin de pallier les insuffisances de ressources dans leurs zones de pêche traditionnelle. Migrer ne signifie plus alors mieux diriger l'effort de pêche d'une espèce à une autre au moment opportun mais à se déplacer faute de mieux. Dans le contexte actuel de raréfaction des ressources halieutiques et de déclin substantiel des principaux stocks de poisson tout au long de la côte ouest-africaine (Failler et Gascuel, 2008), la migration apparaît ainsi d'avantage comme un pis-aller qu'un arbitrage optimal entre différents choix de pêche.



La volonté politique actuelle de gérer les pêches artisanales tant à l'échelle des pays que celle de la sous-région dans son ensemble amène à porter une considération particulière aux phénomènes migratoires. La majorité des captures réalisées par les pêcheurs artisanaux étrangers ne sont pas connues et donc pas comptabilisées dans les statistiques nationales. Lorsque les débarquements se font dans le pays d'origine ou que les débarcadères sont trop éloignés pour être couverts par les enquêtes statistiques aucune donnée quantitative

n'est disponible dans le pays de capture. Lorsqu'ils sont comptabilisés, leur provenance n'est pas mentionnée : tout poisson débarqué est alors assimilé à un poisson capturé dans les eaux nationales. Les statistiques nationales sont dès lors faussées en attribuant à la ZEE nationale le poisson provenant de la ZEE voisine. Le pays qui bénéficie des débarquements de la pêche migratrice aura conséquemment l'impression que ses stocks de poissons sont en meilleur état qu'ils ne le sont réellement ; impression partagée par le pays où sont capturés les poissons du fait de l'absence de déclaration de captures. Difficile dans une telle situation d'émettre des avis scientifiques et de formuler des plans de gestion.

Depuis la mise en place des ZEE nationales au début des années 1980, l'accès des pêcheurs migrants aux eaux des pays tiers est régi par des accords de pêche entre pays. Ils portent pour

l'essentiel sur un nombre d'embarcations autorisées à pêcher mais nullement sur des espèces et des quantités permises. La faible capacité de contrôle maritime fait que le nombre d'embarcations en pêche dépasse celui autorisé par les protocoles d'accords. A ce phénomène se juxtapose un autre, sensiblement plus dommageable : celui de la pêche illégale dans les aires marines protégées. Que ce soit dans les réserves de Biosphère comme l'archipel des îles Bijagos, le Parc du Banc d'Arguin (à un degré moindre) ou encore dans les aires marines protégées en cours de création, comme celle de Tristao et Alcatraz, les activités de pêche des migrants sont en total désaccord avec l'esprit de protection de l'environnement marin. Elles causent des dégâts écologiques, économiques et sociaux importants. L'absence totale de considération écologique de la part des pêcheurs migrants porte atteinte à la survie des stocks ciblés et de ceux dont les espèces sont capturées accidentellement. Les activités des pêcheurs migrants se situent de plus en plus sur des zones traditionnellement fréquentées par les pêcheurs autochtones, ce qui entraîne une baisse de leurs captures. Les échanges entre populations locales et pêcheurs étrangers laissent peu à peu la place à un rejet accru des allochtones, tant la fréquence et l'intensité des conflits entre pêcheurs autochtones et étrangers devient forte. La problématique des migrations s'inscrit donc en Afrique de l'Ouest dans le double jeu de la régulation de l'accès aux ressources halieutiques et celui de la conservation des écosystèmes marins au sein des aires marines protégées.

Ce document se présente en 3 parties. La première partie vise à dégager les tendances des migrations de pêcheurs à partir de la revue bibliographique (rapport n° 1) et de la présentation de des mouvements migratoires contemporains (rapport n° 2). Elle s'articule autour de trois thématiques : dynamique des migrations ; facteurs constitutifs des migrations et ; comportements et organisation des migrants. La deuxième partie consiste en une analyse des tendances dégagées selon deux thèmes clés relatifs aux migrations : impacts des migrations et facteurs de migrations. La troisième et dernière partie identifie les aspects importants de l'évolution des migrations et définit les principaux enjeux de gestion des pêches et de recherche futurs relatifs aux migrations.

4 Principales tendances des mouvements migratoires contemporains

Plusieurs grandes tendances migratrices se dégagent de l'étude de l'ensemble des processus de migration de la pêche artisanale en Afrique de l'Ouest. Quelques mouvements migratoires de la période 1988-2008, difficilement assimilables à une ou l'autre des tendances observées ne sont pas présentés ci-après. Aussi, faut-il se reporter au rapport n° 2 afin d'avoir une vue exhaustive de l'ensemble des migrations de pêcheurs.

Le texte qui suit s'appuie sur la présentation des mouvements migratoires contemporains présentés dans le détail dans le rapport n° 2. Lorsque des informations additionnelles sont présentées, la référence bibliographique est mentionnée.

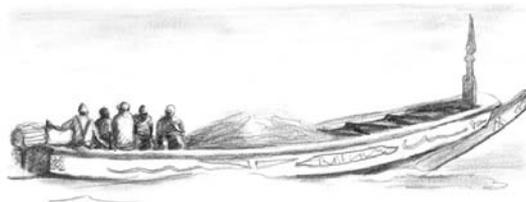


4.1 Influence du contexte sous-régional de 1988 à 2008

Les événements de nature politique, économique et environnementale influencent les processus migratoires. Les guerres civiles bloquent le flux migratoire intrant tout en insufflant une dynamique de sortie du territoire massive. L'effondrement des prix de marché de certaines espèces ou l'augmentation du coût des moyens de production (comme récemment l'augmentation importante du prix du carburant) contraignent les pêcheurs à trouver des alternatives aux migrations traditionnelles. L'effondrement de stocks de poissons à certains endroits inhibe la migration temporairement ou définitivement. Globalement, les principaux événements qui ont marqué le contexte sous-régional au cours de la période 1988-2008 sont :

- les tensions politiques (Casamance 1982-2004; Mauritanie-Sénégal en 1989 et 2000) et les guerres civiles dans certains États (Sierra Léone entre 1991 et 2002 ; Guinée-Bissau 1998-2000)
- la mise en place de la convention de Lomé¹ (1975-1999) puis de Cotonou (2000-2007) favorisant les importations de poissons des pays de l'Afrique de l'Ouest (vis-à-vis des pays asiatiques notamment) et la présence des navires européens dans les eaux des États ouest-africains créant une concurrence pour l'accès aux ressources ;
- la dévaluation de 50% du franc CFA² en janvier 1994 qui bien qu'en augmentant le prix des produits importés a significativement amélioré la position commerciale des exportateurs de poissons des pays ouest-africains vers l'Europe ;
- l'effondrement de la majorité des stocks de poissons en Afrique de l'Ouest (qu'ils soient démersaux ou pélagiques) obligent les pêcheurs à une mobilité accrue ;
- le renforcement récent des mesures de gestion pour certaines espèces comme le plan d'action requin par exemple qui stipule une interdiction de la pêche aux requins en voie d'extinction et une forte réglementation des autres espèces (adopté par la Mauritanie en 2007).

Globalement la prégnance des mouvements migratoires dans le paysage maritime ouest-africain tient d'avantage de la conjonction de tous les phénomènes mentionnés *supra* que de l'émargement de l'un d'entre eux. Les conflits armés et guerres civiles ont des répercussions dans toutes la région tout comme l'effondrement des ressources au Sénégal, par exemple, provoque des reports d'effort de pêche du nord de la Mauritanie au Sud de la Sierra Leone.



¹ La convention de Lomé est un accord de coopération commerciale signé en 1975 entre la CEE et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP), et renouvelé en 1979 (Lomé II, 57 pays), 1984 (Lomé III, 66 pays) et 1990 (Lomé IV, 70 pays).

² Communauté Financière d'Afrique.

4.2 Dynamiques et mutations

L'essentiel des mouvements de migration de la pêche maritime est le fait dix groupes de pêcheurs : Imraguen de la région du Banc d'Arguin, Wolofs du sud de la Mauritanie (N'diogo), Wolofs de Guet N'dar, Wolofs du Gandiolais, Lébous de la presqu'île du Cap-Vert, Nyominkas du Saloum, Diolas de Casamance, Soussous de Guinée, Temnés de Sierra Léone et Fanti ghanéens. La migration de la pêche fluviale ou estuarienne concerne de son côté quatre groupes ethniques : Toucouleurs originaires du fleuve Sénégal, Maliens bozos et somonos, Foulas de Guinée.

Les Migrations sont caractérisées par une certaine omniprésence, une diversification et une variabilité. Omniprésence, en cela que les migrations de pêche touchent aujourd'hui tout le littoral ouest-africain et se mêlent de la sorte avec les pêcheries sédentaires de manière temporaire ou permanente. Diversité, au regard tout d'abord de la multitude de métiers pratiqués (association d'un engin et d'une espèce de poisson) ou de ce que Bouju nomme technotopes³, ensuite des structures organisationnelles allant du tout préparé depuis le foyer de migration au tout organisé depuis le campement permanent implanté dans la zone de pêche et enfin de la durée des migrations, qui s'étendent de deux semaines à plusieurs décennies⁴. Variabilité de par la capacité d'adaptation des migrants au contexte politique, économique ou écologique, ce qui se traduit par des phases successives de recouvrement et d'extension.



Globalement, l'évolution des dynamiques migratoires entre 1988 et 2008 fait état de certaines mutations. La première est la diminution des ramifications constatées dans les années 1980 et 1990 : peu ou prou de nouvelles routes de migration. La deuxième est la concentration dans les zones d'accueil avec l'explosion des populations des camps de pêche, notamment en raison des exodes massifs consécutifs aux guerres civiles. La troisième tient à l'allongement des distances parcourues par les migrants ainsi qu'à l'étirement de la durée des marées qui s'explique en grande partie par les avancées technologiques des dernières décennies sur les embarcations, les moteurs hors-bords, et l'utilisation de la glace à bord.

4.3 Spécialisation et influence des pêches migrantes

A partir d'une base commune, les stratégies de pêche ont évolué différemment selon les ethnies tant et si bien que chaque groupe ethnique est aujourd'hui spécialisé dans un nombre restreint métiers de pêche. Les techniques et stratégies propres à chaque ethnie conditionnent ainsi les processus migratoires (saisonnalité, zones de pêche, espèces ciblées, transformation, etc.). L'alternance des métiers tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des ressources halieutiques en temps et lieu est plus ou moins prononcée selon les ethnies : les Sénégalais des foyers wolofs de Saint-Louis et Lébous de la presqu'île du Cap-Vert sont extrêmement

³ Bouju (2000) emploie la notion de technotope en le définissant comme la combinaison d'un lieu et d'une technique de pêche déterminé, pour une période donnée des cycles biologiques du poisson et des cycles écologiques du milieu

⁴ Cette diversité des migrations a fait l'objet d'une tentative de typologie présentée au début de l'étude.

polyvalents, alors que les ethnies Nyominkas du Saloum, Diolas de Casamance, Soussous de Guinée, Temnés de Sierra Léone et Fanti du Ghana le sont beaucoup moins. Plus spécialisés, ils disposent en général d'une seule stratégie alternative, en complément de leur spécialité.

Les systèmes et filières de production développés entre 1988 et 2008 témoignent d'une forte influence des migrants sur les autres communautés migrantes et sur les communautés d'accueil. Ces influences, matérialisées notamment par des transferts de technologie, ont contribué à dessiner les pêches artisanales contemporaines en Afrique de l'Ouest. Les Soussous de Guinée ont emprunté aux Ghanéens et aux Sénégalais leurs techniques et des moyens de production (pirogues, filets) ; les Sénégalais de Guet N'dar la senne tournante des Ghanéens. L'influence des migrants sur les pêcheurs allochtones tient à leur supériorité technique qui se manifeste par des rendements de pêche inégalés localement.

Les filières de production des migrants sont parfaitement organisées et font généralement l'objet d'une intégration verticale*. Le capital et les consommables nécessaires aux opérations de pêche sont mis à la disposition d'un patron de pêche par un armateur qui fait souvent office d'usurier et d'exportateur. L'approvisionnement en vivres, glace et carburant, se fait de plus en plus sur le lieu même de pêche. Plusieurs projets privés ou sur fonds internationaux ont doté de fabriques de glace, de pompes à essence, etc. des sites fréquentés de manière quasi-exclusive par les pêcheurs migrants. La présence de telles infrastructures a eu pour conséquence d'intensifier les activités de pêche migrantes, soit en agissant comme relais à la migration, soit en constituant une base avancée.

4.4 Opportunisme et intégration

Les pêcheurs migrants sont très opportunistes. En sus de s'adapter très rapidement aux situations politiques et aux nouvelles techniques, ils sont très alertes vis-à-vis des nouveaux débouchés commerciaux et s'organisent en conséquence. Ainsi par exemple, l'attrait pour le marché d'exportation de poisson frais dès la fin des années 1980 (dans un contexte de raréfaction des captures d'espèces nobles au Sénégal) a conduit les pêcheurs migrants sénégalais à opter pour des marées de 10 à 15 jours en lieu et place d'une pêche quotidienne depuis des campements saisonniers.



La migration de pêche suit généralement le même processus. Un premier groupe migre « en éclaireur » dans une région inconnue ou connue de certains au cours d'activités de cabotage ou de pêche industrielle. Les frais engendrés par cette première migration sont soit entièrement supportés par les instigateurs, soit partiellement pris en charge le groupe auxquels les pêcheurs appartiennent. Cette étape permet de nouer tout d'abord des relations avec communautés riveraines et de définir, si nécessaire, les modalités d'accès aux zones de pêche puis de s'accorder, si besoin est, avec les mareyeurs et transformateurs de poisson locaux. Les

mareyeurs, faisant bien souvent office d'équipementiers, pourvoient à l'avitaillement des unités de pêche. Les premiers migrants établissent des campements saisonniers. S'ensuit alors une vague de pêcheurs migrants qui viennent gonfler les premiers effectifs.

Les migrants qui n'occupent pas des campements spécifiques tentent, de manière générale, de s'intégrer aux communautés locales. De la sorte, ils minimisent les occasions de conflits avec les pêcheurs autochtones et les autorités locales. En débarquant une partie ou la totalité de leurs captures et en s'avitillant sur place, ils contribuent de plus à la création d'emplois attenants à la pêche (magasins de vivres, boutiques de réparations en tous genres, coiffeurs, etc.). L'intégration sociale est à double sens puisqu'elle profite aussi aux communautés hôtes. Les pirogues de pêche migrante évacuent les malades graves et approvisionnent les villages en produits qui ne font pas l'objet du commerce ordinaire. En quelque sorte, la pêche migrante contribue au désenclavement des communautés isolées, notamment insulaires.

Ceux qui opèrent depuis des camps de pêche tentent de reconstruire les structures sociales à l'identique de celles qui existent dans leur village. Toutefois le partage de l'espace entre plusieurs ethnies oblige à des concessions. Généralement les premiers implantés disposent de droits supérieurs à ceux des nouveaux arrivants. Utilisés de façon épisodique avant les années 1980 et construits dans l'optique d'une occupation occasionnelle voire saisonnière, les campements de pêche sont actuellement occupés de façon permanente. Dépourvus de tout système d'évacuation des eaux usées, d'école, de dispensaires, ils n'ont pendant longtemps offert que promiscuité et conditions de vie précaires. Aujourd'hui pourtant, plusieurs d'entre eux comme à Trisao, organisent la vie sociétale en définissant des règles de vie et en aménageant des écoles. Tout cela sans aucune intervention gouvernementale du pays hôte.



Certains groupes de migrants se tiennent toutefois à l'écart des communautés du pays d'accueil. Par exemple, Dia (2001) note que « les pêcheurs de N'diogo [de Mauritanie] refusent de changer d'appartenance (...) et développent consciemment des stratégies pour maintenir les éléments les plus déterminants de leur identité (pratique langagière, organisation sociale) ». Ils utilisent également leurs spécificités technologiques comme repères identitaires et sont très attachés à leur indépendance économique, notamment par le système des crédits internes (ibid.).

De manière générale et quels que soient les efforts consentis par les migrants, ils demeurent aux yeux de la population autochtone des étrangers. Certains d'entre eux sont pourtant installés depuis plusieurs décennies sans même jamais être retournés dans leur village natal, d'autres ont

même fondés un foyer sur place. Cela ne les empêche pas de continuer à entretenir de fortes relations avec leur village d'origine, ceci même après des années d'absence. Ils envoient régulièrement de l'argent et souhaitent que leur enfants bien que nés dans le pays d'accueil soient élevés dans leur famille (étendue) demeurant au village. Ils sont aussi informés de ce qui s'y passe grâce aux réseaux sociaux intra-ethniques qui trament la vie de la pêche migrante. La non-rupture du lien familial explique sans doute que leur catégorisation en tant qu'étrangers.

Étrangers dans les communautés d'accueil, les pêcheurs migrants le deviennent aussi progressivement vis-à-vis de leur propre communauté. Au fil des migrations, le sentiment d'appartenance se dissout. En plus de se sentir différents de leurs proches restés au village, les pêcheurs migrants font l'objet d'un processus de marginalisation s'accroissant avec le temps. De leur côté, les pêcheurs migrants tentent de leur propre chef de se démarquer du reste de la communauté. Dia (2001) montre par exemple comment les pêcheurs de N'Diogo migrant à Nouadhibou tiennent à faire valoir leur changement de statut social à leur retour au village⁵.

Tout cela explique sans doute la tendance des pêcheurs migrants à une certaine déviance des normes sociales de la communauté d'origine et d'accueil. Comportement qui mène souvent à leur marginalisation et un questionnement identitaire. L'absence de participation à la politique locale tranche avec leur implication à la vie économique de la communauté et témoigne de cette position en demi-teinte.



Enfin, Les conflits entre migrants et populations locales mais également entre pêcheurs migrants sont fréquents. Ils sont dans la majorité des cas liés à l'accès aux zones de pêche et à l'incompatibilité d'usage de certains engins de pêche (filets et lignes à main par exemple). Les migrants transnationaux sont très vulnérables car ils ne disposent que peu de droits dans le pays d'accueil.

5 Facteurs d'attraction et de répulsion des migrations de pêche

Les facteurs de migration sont divers. Ils ne dépendent pas uniquement des mouvements de stocks de poissons. Chaboud (1994) signale, en prenant pour exemple le Saloum, destination de migration des pêcheurs lébous et wolofs et foyer de migration des pêcheurs nyominkas, que « les stratégies migratoires ne peuvent se comprendre qu'en fonction de facteurs multiples et dont l'importance relative peut varier selon les groupes, les lieux et les époques ». Les migrations résultent donc de la concomitance de plusieurs facteurs explicatifs. Seul le facteur politique, sous

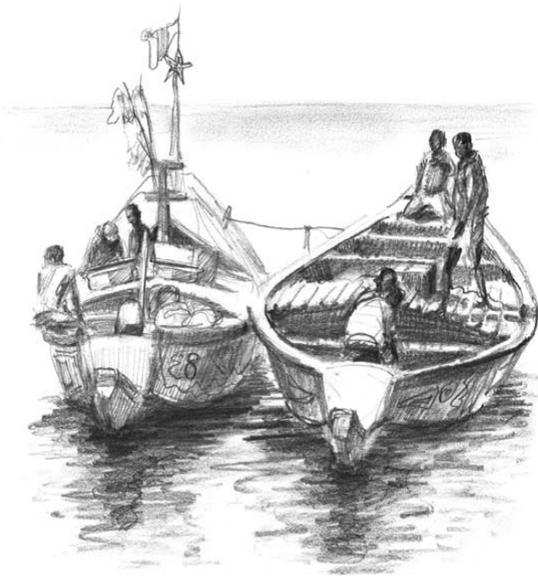
⁵ Voir à ce sujet une étude approfondie de la question identitaire des migrants du village de N'Diogo en Mauritanie (Dia, 2001)

la forme d'une guerre civile par exemple, est à même d'expliquer à lui seul l'émergence ou le développement de processus migratoires qui s'apparentent alors à un exode.

Certains facteurs sont attractifs et d'autres répulsifs. Certaines destinations, de par les débouchés commerciaux, le prix de l'équipement et l'abondance de certaines espèces halieutiques incitent les pêcheurs à se déplacer même si les conditions sociales et économiques qui prévalent dans le pays hôte sont de nature répulsive. Certains auteurs comme Chauveau considèrent que les conditions répulsives (pression sociale exercée par la famille étendue, pauvreté, difficulté d'accès à la terre, contraintes en eau potable et salinisation des terres ou encore urbanisation dans la presqu'île du Cap-Vert par exemple) existantes au sein des foyers de migration constituent des substrats propices à la migration, forme d'échappatoire à la réalité quotidienne.

5.1 Facteurs économiques

L'activité de pêche étant sous-tendue par la maximisation des bénéfices monétaires, les migrations sont dictées par le désir de gain au-delà de celui de la pêche sédentaire. Le facteur économique constitue ainsi le facteur clé de la dynamique des migrations. Les migrations sont avant tout motivées par le désir d'autoréalisation et d'accumulation de capital : accumulation rendue possible grâce à un accès privilégié à des revenus hors de la sphère d'influence de la famille étendue (Odotei, 1991 ; Overa, 2000). Les migrants sont motivés par les bénéfices économiques qu'ils peuvent retirer des migrations, leur capacité à épargner étant assurée par le simple fait d'être éloigné de la famille.



La variabilité des conditions économiques à l'échelle macroscopique explique la mise en place du système de migration dans les pays de la CSRP. Les facteurs économiques sont très variés, au XX^e siècle ils ont inclus : le développement de la « petite économie marchande » (Chauveau, 1991), la mise en place de barrières douanières suite aux indépendances et à la dissolution de l'A.O.F. et l'A.E.F (Chauveau, 1991), l'attrait des pays à monnaie forte comme le CFA (Haakonsen, 1991a), les débouchés commerciaux intéressants, etc.

La dévaluation du franc CFA en 1994 semble avoir eu des conséquences sur la dynamique des migrations⁶. Dans la sous-région, cette dévaluation a modifié les avantages procurés par les migrations à destination des pays dotés du franc CFA. Considérée comme monnaie forte au profit de leurs voisins dont la monnaie s'en trouvait dévaluée : Guinée-Bissau surtout et aussi Sierra Léone. Cette dévaluation a créé un effet d'aubaine immédiat qui a sûrement participé à l'essor des migrations à destination de la Guinée-Bissau et de Sierra Léone.

⁶ Aucune étude ne détaille précisément l'impact de cette mesure sur les migrations de pêche. Les enquêtes de terrain n'ont pas permis d'approfondir le sujet qui nécessite pourtant une attention particulière. Cette dévaluation avait pour objectifs ambitieux de relancer la compétitivité des produits africains sur le marché international, réduire les déficits budgétaires, et autoriser la croissance des PIB nationaux.

L'ouverture de nouveaux débouchés sur la petite côte grâce aux projets de coopération ou du fait de l'ouverture de nouveaux marchés comme celui du poulpe en Mauritanie ou des ailerons de requins sur l'ensemble du littoral ouest-africain ont sans doute encore plus influencé les migrations régionales. Les financements des campagnes de pêche par les grands armateurs, mareyeurs et usiniers ont engendré une dynamique sans commune mesure avec ce que les unités de production familiales pouvaient faire jusque lors. C'est ainsi que les armateurs mauritaniens pouvaient déplacer à la fin des années 1990 une flottille de plus de cent pirogues pour la pêche au poulpe le long du littoral tout en organisant au quotidien les campements à terre et le transport des poulpes et de la glace depuis Nouakchott ou Nouadhibou. Le même genre d'armada de pêche a été développé par les mareyeurs pour la pêche au requin (*cf.* Rapport n° 2).

Le différentiel de coûts opérationnels entre pays de la sous-région constitue en outre un élément important dans la stratégie de migration. Les migrants utilisent depuis 1988 des moyens de production performants qui engendrent des coûts opérationnels conséquents : carburant en grande quantité, mais aussi glace, vivres pour des équipages toujours plus nombreux, engins de capture, frais de réparation, etc. L'une des bases de la migration consiste à minimiser les coûts opérationnels en opérant dans les pays où les intrants sont meilleur marché. Ce facteur est souvent couplé avec des débouchés commerciaux avantageux et lorsqu'il ne l'est pas on assiste à un rapatriement de produits marins vers les lieux d'échange les plus avantageux.



5.2 Facteurs écologiques

L'abondance du poisson constitue le facteur écologique par excellence. Il est avancé comme l'un de principaux éléments de motivation à la migration. Pourtant, aux dires des pêcheurs interrogés, ces facteurs ne sont pas les plus déterminants pour les migrations, mais sont plutôt ce que l'on peut qualifier de « facteurs secondaires », non négligeables toutefois. En effet, le « facteur premier » étant la maximisation des profits.

L'abondance des ressources et les revenus potentiels afférents ont pendant longtemps provoquer la migration. Le facteur écologique était alors un facteur attractif. Aujourd'hui, ce n'est plus l'abondance qui attire les pêcheurs mais la raréfaction qui les fait fuir des lieux de pêche traditionnels et les met en quête de nouvelles zones plus poissonneuses. En d'autres termes il s'agit maintenant d'une migration forcée. Les zones encore peu exploitées (archipel des Bijagos en Guinée-Bissau, îles Tristao et Alcatraz en Guinée) sont privilégiées. Les conditions bio-environnementales continuent toutefois à jouer un certain rôle puisque les mouvements saisonniers sont toujours conditionnés par la disponibilité d'une ressource particulière à un lieu donné (Haakonsen, 1991a ; Overa, 2000).

5.3 Facteurs technologiques

Au cours des deux dernières décennies, les innovations technologiques ont largement contribué à la modification du schéma migratoire. Elles ont permis l'accès de nouveaux fonds de pêche par les ethnies traditionnellement migrantes et accru considérablement la mobilité des migrants. L'introduction de nouvelles technologies allonge le temps de la migration et augmente considérablement les aires de prospection et de pêche. Avec des embarcations plus grandes, plus rapides, des filets maillants en matière synthétique plus résistants et des moyens de conservation des produits de la pêche, les pêcheries migrantes ont pu non seulement s'ouvrir de nouveaux horizons mais aussi exploiter plus densément les zones déjà exploitées.



Au total, les innovations technologiques ont considérablement étendue la gamme des possibles de la pêche migrante ouest-africaine. Il est à ce titre intéressant de noter que les pêcheurs ne considèrent pas la technologie comme un facteur ayant contribué à l'essor des migrations : puisqu'il est présent dans toutes les pêcheries, migrantes ou sédentaires, ils le pensent bien plus comme un moyen leur permettant de mieux exploiter la ressource.

5.4 Facteurs politiques

Les variations du climat politique ont des conséquences majeures sur le schéma migratoire. Les cartes des flux migratoires fournies au sein du rapport n° 2 illustrent la géographie des mouvements de migrants engendrés par des tensions politiques ou des conflits dans les pays de la CSRP. La guerre civile en Sierra Leone ou en Guinée-Bissau ainsi que les tensions politiques entre les rebelles et le gouvernement en Casamance ont provoqué une fuite immédiate des migrants et des pêcheurs résidents dans les zones limitrophes. De la même manière, les tensions entre la Mauritanie et le Sénégal en 1989 ont provoqué le retour de la totalité des migrants dans leurs pays respectifs. Ces facteurs politiques ont bouleversé le schéma migratoire établi à l'époque et redistribué l'effort de pêche migratoire dans les pays limitrophes (migrants de Sierra Leone vers la Guinée, migrants de Guinée-Bissau en Casamance, etc.). Ces facteurs ont également engendré le développement des pêches nationales et de migrations de nationaux convertis aux techniques des migrants (Wolofs de N'Diogo en Mauritanie vers le nord du pays et Nouadhibou principalement, utilisant les stratégies de pêche de leurs voisins Saint-Louisien).

Sur un autre plan, les politiques internationales de développement des pêcheries intervenues au cours des années 1980 et 1990 ont largement favorisé l'arrivée des migrations notamment par l'accès au crédit et l'émergence ou le développement de nouveaux débouchés commerciaux. Plusieurs projets de développement vont de plus concentrer les migrants dans des zones où les communautés locales sont peu enclines à la pratique de la pêche (Mauritanie, petite côte et Casamance au Sénégal, Guinée-Bissau). Les politiques nationales de développement des pêches débutées au cours des mêmes périodes, facilitant l'achat de moteurs ou de nouveaux engins de pêche, vont également faciliter l'armement de grandes pirogues destinées à des destinations lointaines.

Plus récemment, la prise de conscience de l'état de surexploitation des ressources va entraîner la mise en œuvre de politiques sectorielles visant à limiter les activités de pêche. Ce sont généralement des mesures de gestion (introduction de licences, quotas de pirogues de migrants, mise en place de réserves de pêches, etc.). Moins visibles à l'échelle macroscopique, elles ont souvent des effets importants sur les dynamiques migratoires. Ces facteurs sont généralement considérés comme répulsifs. En effet, ils établissent des barrières à la pratique des pêches et/ou à la présence de migrants (expulsion des campements par exemple). D'une manière générale, les migrants préférant les zones non régulées où l'accès aux ressources est libre de toute contrainte. Les mesures politiques de développement des pêches ayant été majoritairement abandonnées à la fin des années 1980, les migrants choisissent des destinations où les mesures politiques sont plus favorables, espérant ainsi augmenter leur rentabilité financière.



6 Impacts des migrations

6.1 Impacts environnementaux

La contribution des pêches migrantes aux captures nationales et les impacts de ces activités sur les ressources halieutiques sont inconnus ou presque. Les visites de terrain ont toutefois permis de vérifier que les migrations ont joué et jouent un rôle conséquent dans la surexploitation généralisée des ressources halieutiques en Afrique de l'Ouest. Cela demanderait à être validé par une étude quantitative (qui fait encore défaut) relatant de l'impact des pêches des migrants sur les ressources. Aussi, aujourd'hui en l'absence de connaissance de cet impact, aucune politique de gestion nationale ou régionale n'est-elle dévolue aux pêches migrantes.

Les nouvelles technologies utilisées par les pêcheurs ont permis l'accès à de nouveaux fonds de pêche, plus éloignés des fonds traditionnellement exploités. Cet accès aux ressources sur une grande partie du plateau continental de la sous région, permet l'exploitation de la totalité des ressources côtières. Les migrations ont permis la généralisation de ces technologies à l'ensemble du littoral ouest-africain. Les pêches traditionnelles ciblaient un type d'espèce dans une zone particulière, laissant alors d'autres espèces ou d'autres habitats en repos biologique. Désormais, les pêches ciblent tous les types d'espèces (démersales, pélagiques, benthiques) dans les fleuves et les estuaires, sur la côte comme au large. Elles se pratiquent à l'aide d'une large diversité d'engins et toute l'année grâce à la polyvalence des stratégies des pêcheurs. Il est donc justifié de penser que les migrations ont eu et ont toujours des impacts environnementaux sérieux par l'extension de l'exploitation halieutique à tous les habitats côtiers et fluviaux, à toutes les ressources halieutiques (et dans une plus large mesure l'ensemble des écosystèmes) et dans tous les pays.

Les migrations participent également à la généralisation des pratiques de pêche destructrices, l'utilisation du filet mono-filament en nylon en est un exemple. Ce type de filet est particulièrement néfaste pour les écosystèmes par son effet de « pêche fantôme » lorsqu'il est perdu. Utilisé par les Sénégalais à l'origine et interdit depuis, il a été largement introduit auprès des communautés des pays d'accueil et des autres migrants eux aussi présents dans ces zones d'accueil. On le retrouve sur tous les quais de débarquement et à bord de la majorité des pirogues présentes sur tout le littoral ouest-africain.

De la même manière, les migrations ont permis la généralisation de pêches spécialisées sur l'ensemble du littoral. La pêche au requin en est l'exemple le plus parlant⁷. Cette pêche est quasi-exclusivement pratiquée par des ethnies de migrants. Très vite, face à l'épuisement des stocks de requins dans les zones à proximité des communautés d'origine, les pêcheurs ont eu recours aux migrations pour poursuivre leur activité et maintenir leurs niveaux de capture. Par ces migrations, ils ont permis le développement de débouchés commerciaux dans les zones d'accueil et ainsi favorisé la pratique de la pêche aux requins pour les pêcheurs autochtones et



⁷ Lire à ce sujet Sall (2006) qui détaille l'histoire et la généralisation de cette pêche quasi exclusivement pratiquée par des groupes de migrants.

autres migrants dans la zone d'accueil (comme sur le Banc d'Arguin où cette pêche était inconnue dans les années 1970 malgré l'abondance des ressources). Aujourd'hui le requin fait l'objet d'un plan d'action sous-régionale visant à la préservation de ses stocks. Malheureusement ce plan n'est pas du tout appliqué et la pêche des sélaciens, raies et requins, se poursuit. Elle n'est aujourd'hui limitée que par la perte de rentabilité économique causée par la raréfaction des ressources et oblige certaines entreprises de pêche à abandonner l'activité et se tourner vers des espèces plus abondantes.

6.2 Impacts technologiques

Les nouvelles technologies ont permis l'accès à de nouveaux fonds de pêche, plus éloignés des fonds traditionnellement exploités. Elles ont favorisé une mutation des migrations : si les migrations anciennes étaient de type « itinérantes » avec installations dans des campements saisonniers pour pratiquer la pêche sur un mode traditionnel, les migrations contemporaines, grâce à l'apport de nouvelles technologies, se déroulent plus au large, bien souvent sans toucher terre et sur une durée d'une marée ou deux seulement.



Les migrations ont eu un impact sur la diffusion des technologies. Favorisant l'adoption de nouvelles technologies par les communautés d'accueil. Cet impact est plus ou moins marqué selon les régions, il dépend de la capacité des communautés d'accueil à s'approprier les techniques et stratégies des migrants (Haakonsen et al., 1991). Ainsi, certaines ethnies adoptent rapidement les nouvelles technologies apportées, (Soussous, Temnés, etc.) alors que d'autres préfèrent garder leurs traditions halieutiques. Ce rejet des nouvelles technologies freine leur développement, voire provoque leur déclin. Ainsi, Bagas et Nalous, anciennes ethnies côtières en Guinée ayant conservé des méthodes traditionnelles de pêche sédentaires, ont peu à peu décliné sur le littoral au profit des Soussous, ethnie pratiquant la pêche de manière exclusive et n'hésitant pas à migrer pour soutenir sa production.

Les migrants ont également introduit des techniques connexes à la pêche maritime dans les communautés d'accueil. Ainsi, ils ont permis aux communautés d'accueil d'apprendre la navigation maritime, l'architecture et la construction navale. La sphère d'influence des migrants sur ces communautés s'en trouve ainsi élargie au-delà de la stricte technique de pêche.

6.3 Impacts économiques

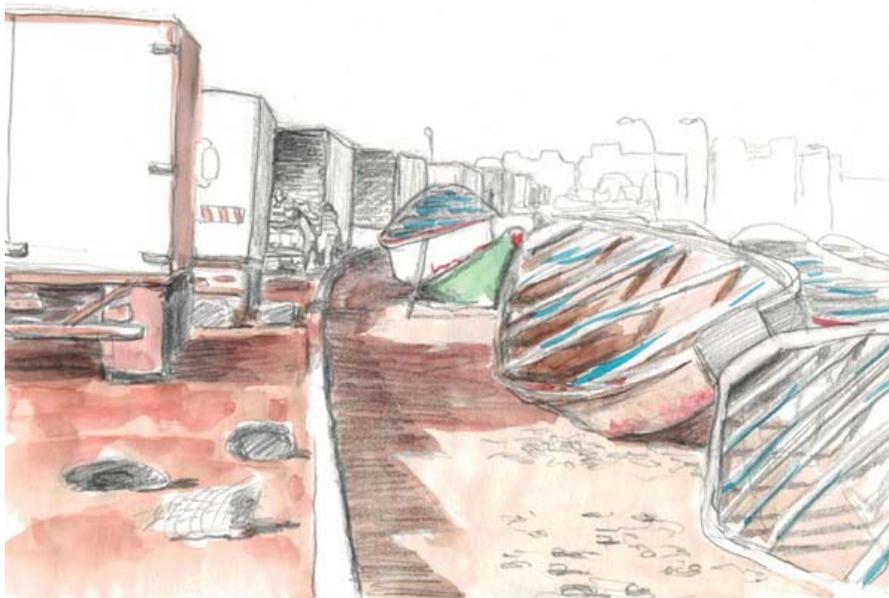
Les migrations ont des impacts économiques majeurs en termes de revenus dans les communautés d'accueil et dans les pays d'accueil de manière plus générale. Les migrations génèrent un grand nombre d'emplois. Ces emplois sont en majorité liés au secteur post-capture (vente au détail, mareyage, transformation, transport) mais également au secteur amont de la

filère (approvisionnement en carburant, eau, bois de chauffage, réparations de moteurs, etc.) et autour de l'activité (vêtements, coiffure, vente de nourriture et boissons, équipements domestiques, etc.). Les emplois créés concernent les populations des pays d'accueil et développent des opportunités pour les migrants en leur permettant de travailler sur la zone (Burkinabés et Guinéens ayant migré sur la petite côte pour la transformation par exemple).

Des impacts économiques sont également observables au sein des communautés d'origine des migrants. L'envoi de fonds, la contribution financière aux festivités en sont le principal reflet. Souvent une amicale du village est créée au sein de la communauté d'accueil des migrants afin de récolter des fonds investis ensuite dans le village d'origine pour la construction d'une mosquée, mariage, enterrement, etc.

6.4 Impacts sociaux et culturels

Etudier les influences sociales et culturelles des migrants sur les communautés d'accueil et entre migrant est très complexe. Ce sujet mériterait une étude approfondie. Ces influences sont très diverses, plus ou moins marquées selon les régions. On peut citer par exemple les Nyominkas dans les îles des Bijagos qui ont fortement influencé les jeunes Bijogo en les convertissant aux pêches maritimes. Ces derniers abandonnent leur culture basée sur des activités de subsistance pour adopter un mode de vie calqué sur celui des migrants et orienté vers le profit économique et le désir d'accumulation de capital. L'influence des migrants peut être très dangereuse pour la perpétuation des traditions bijogo dans l'archipel, abandonnées au profit des pêches maritimes commerciales. Dans d'autre cas, l'influence culturelle des migrants est limitée. Ces derniers s'isolent volontairement des communautés d'accueil en refusant de s'y intégrer. C'est le cas des Wolofs de N'Diogo migrant à Nouadhibou. Ils s'isolent complètement de la communauté d'accueil du port de la Tcharka afin de conserver leur identité. Par ce procédé, ils limitent les contacts avec les populations autochtones et restreignent l'influence qu'ils peuvent avoir sur celles-ci.



D'un point de vue social, les migrations et le développement des pêches maritimes plus généralement, induisent une recomposition pluriethnique et plurinationale des entreprises de pêche. Les groupes de migrants sont tous issus de la même ethnie à l'origine. L'équipage des

pirogues est constitué par la population autochtone et par la population issue de migrations de travail, migrations effectuées par la terre généralement.

Les migrations engendrent bien souvent des conflits. Les conflits entre autochtones et allochtones sont divers et plus ou moins visibles. Si les liens culturels facilitent l'intégration de certains étrangers (Nyominkas du Saloum en Casamance, Temnés léonais en Guinée par exemple), les différences culturelles sont un frein à l'intégration d'autres migrants, à l'exemple des Ghanéens en Guinée (Bouju, 1992).

La nature des conflits existants entre pêcheurs migrants et autochtones est difficile à appréhender car les descriptions ou analyses des conflits halieutiques sont rares. Celles qui existent sont soit épisodiques et peu représentatives, soit circonscrites à une zone géographique bien précise. On peut néanmoins distinguer deux catégories de conflits : ceux d'ordre territorial et ceux portant sur les taxes, licences ou droits de pêche. Les conflits peuvent intervenir entre autochtones et allochtones mais également souvent entre allochtones ou encore entre autochtones.

6.5 Impacts de gouvernance

Les parties précédentes ont permis d'identifier les impacts des migrants sur les ressources marines, sur les technologies, sur l'économie dans les pays d'accueil, dans la communauté d'origine ainsi que sur les cultures et l'organisation sociale des communautés d'accueil. Étant ignorées, les impacts des migrations de pêche sont mineurs sur la formulation des politiques publiques et plus généralement la gouvernance du secteur. Ils ne sont pris en compte que dans les pays d'accueil, par le biais des licences de pêche.



Les mesures de gestion des pêches ne tiennent pas compte des migrants en règle générale, si ce n'est d'un point de vue administratif, par l'établissement de droits de pêche permettant un accès libre aux ressources. La recherche halieutique menée au niveau national ne les intègre pas dans les statistiques, cette situation crée un biais majeur dans le calcul de l'effort de pêche dans l'ensemble des pays de la sous-région. Cela conduit de plus à de graves erreurs d'appréciation du potentiel halieutique de chaque pays. Un pays comme le Sénégal qui rapatrie plusieurs dizaines de milliers de tonnes de la Guinée Bissau et de la Mauritanie sans que cela ne soit déclaré comme tel donne l'illusion que son potentiel halieutique est important tant bien même tous les stocks de poissons au sein de la ZEE nationale sont en mauvais état.

Sur le plan des politiques sociales, aucune politique n'a été menée pour l'amélioration des conditions de vie des migrants dans les pays d'accueil. Les migrants vivent

dans des conditions d'hygiène déplorables lorsqu'ils sont basés sur les sites de débarquement, ils n'ont ni protection juridique ni accès au foncier. Ils doivent louer les cases ou maisons qu'ils occupent ou s'installer dans la clandestinité. En résumé, les migrants, bien que contribuant largement à l'activité économique du pays d'accueil, ne bénéficient d'aucune reconnaissance des gouvernements des pays d'accueil.

7 Conclusions et perspectives

7.1 Messages clés de l'étude

Les informations récoltées et présentées au sein du présent travail permettent de dégager certaines conclusions :

- les migrations de pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest sont un phénomène majeur du secteur des pêches en Afrique de l'Ouest. Phénomène majeur de par les volumes et valeurs de production, la diversité des espèces ciblées, le nombre d'emploi générés au sein des communautés locales (ce constat est en cours de qualification et sera présenté en 2011) ;
- les migrations, pratiquées depuis plusieurs siècles dans la sous-région se sont intensifiées depuis deux décennies. Elles ont changé de visage suites aux nombreuses innovations technologiques intervenues pendant cette période.
- Les migrants sont soumis à de fortes pressions dans le pays d'accueil. Pressions qui engendrent souvent des conflits pour l'accès aux ressources marines et pour l'accès au foncier.
- Les migrations sont insuffisamment, voire nullement, prises en compte dans le processus décisionnel national et régional de gestion des pêches ; non étudiées de manière qualitative mais surtout quantitative et méconnues des instituts de recherche et des décideurs politiques ces migrations ne sont pas intégrées aux statistiques des pays de la zone.
- Les migrations sont en constante évolution. Les migrants sont extrêmement réactifs et aptes à saisir les opportunités qui se présentent à eux : vide juridique, conditions économiques favorables, nouvelle espèce commercialisable, etc.



7.2 Enjeux de gestion

Cette étude a permis de mettre en lumière la nécessité d'intégrer les migrations de pêcheurs dans la gestion des pêches, ceci à l'échelle locale, nationale et régionale. Au regard des résultats présentés, il s'agit désormais pour les décideurs intervenant à différentes échelles de s'inscrire dans la démarche suivante :

- mener un travail de coopération régionale afin d'établir des accords sur la régulation des migrations ; ces accords peuvent être multilatéraux ou bilatéraux. L'intégration d'un protocole d'accord dans la Convention sur les Conditions Minimales d'Accès en serait un exemple.
- Définir les éléments constitutifs d'un protocole régional de gestion des pêcheries tenant compte des migrations et appliqué à l'échelle nationale.
- Améliorer la flexibilité et l'adaptabilité du système de gestion en fonction de l'évolution des pêches migratoires.
- S'inscrire dans une démarche d'introduction de l'activité des migrants au sein des plans de gestions nationaux.
- Associer les migrants à la question de la gestion durable de la ressource, notamment sollicitant leur participation au processus décisionnel.
- Elaborer un cadre de concertation et de résolution de conflits pour l'accès aux ressources marines comme au foncier.
- Mandater un organisme sous-régional responsable du suivi des évolutions des migrations et de l'amendement du protocole sous-régional de gestion en fonction de cette évolution.



7.3 Enjeux de recherche

Cette étude a permis de mettre en évidence le manque de connaissance sur les migrations de pêcheurs artisans en Afrique de l'Ouest. Les conséquences de ces lacunes ont été illustrées. Il est nécessaire que la recherche soit d'avantage axée sur la question des migrations afin de permettre une meilleure intégration du phénomène dans la gestion des pêches. Aussi, différents enjeux de recherche sont à souligner :

- mener un travail de quantification des dynamiques migratoires, de leurs productions et de leurs impacts (production totale, effort de pêche des migrants, etc.) (en cours d'élaboration et disponible fin 2011) ;
- travailler en partenariat avec les chercheurs nationaux au développement d'un protocole de récolte de données sur les dynamiques migratoires pouvant être intégré dans les enquêtes-cadre nationales ;
- établir un programme de suivi systématique, quantitatif et sur le long-terme des dynamiques migratoires afin de mieux cerner l'impact des migrants sur les ressources et le contexte socioéconomique dans les pays d'accueil ;
- définir de manière claire les impacts des migrations et notamment les impacts des mesures économiques et politiques à l'échelle de la sous-région ;
- développer des mesures de gestion des pêches migratoires de type gagnant/gagnant pour les populations allochtones et autochtones ;
- enfin étudier les conflits et travailler en concertation avec les décideurs, les usagers autochtones et allochtones au développement d'un cadre de résolution de conflits.

Au-delà des recherches permettant d'approfondir le phénomène des migrations en Afrique de l'ouest, il pourrait être utile de développer des thématiques de recherche incluant ce phénomène telles que :

- définir la contribution du processus migratoire à la lutte contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest et à la sécurité alimentaire (approvisionnement du marché local dans pays d'accueil et des populations distantes des côtes grâce aux filières des migrants) et plus généralement au dynamisme socioéconomique le long du littoral ;
- définir le lien entre dynamiques des écosystèmes marins et côtiers et dynamiques du processus migratoire ;
- définir les interactions entre traditions, stratégies collectives et individuelles en tant que facteurs explicatifs de la migration, ce qui requiert un important temps d'investigation sur place ;
- définir les valeurs d'usage et de non-usage par les migrants des services des écosystèmes marins et côtiers ouest-



africains des écosystèmes marins et côtiers ; réaliser une comparaison avec les valeurs des usages et non-usages par les non-migrants (ou en l'absence de migrants) afin de définir la plus value apportée par la migration ;

- mener une analyse prospective de l'évolution des dynamiques migratoires compte tenu de différents scénarios environnementaux (changement climatique, etc.) et de gestion (renforcement des mesures, libre accès, etc.) et évaluer les impacts pour chaque scénario ;
- enfin, étudier les migrations dans le contexte de conservation des ressources et particulièrement sur les interférences des processus migratoires avec les implantations et fonctionnement d'Aires Marines Protégées (AMP).



8 Références de l'étude

- Adepoju, A. (2005). Migration in West Africa. Lagos, Nigéria, Commission Mondiale sur les Migrations Internationales (CMMI).
- Bakhayokho, M. and M. Kébé (1991). Réactions des pêcheurs face aux variations d'abondance et de disponibilité des ressources: approche méthodologique. La recherche face à la pêche artisanale, Symposium International, Montpellier, France, ORSTOM, Paris.
- Barry-Gérard, M., T. Diouf, et al. (1993). L'évaluation des ressources exploitables par la pêche artisanale sénégalaise, Dakar, ORSTOM.
- Bennett, E. (2005). "Gender, fisheries and development." *Marine Policy* **29**((2005)): 451-459.
- Binet, J. (1973). "Les populations côtières d'Afrique de l'Ouest." *Ethnologie Régionale* I.
- Black, R., A. Savina, et al. (2004). Migration and Pro-Poor Policy, West Africa Working Paper (C8), Sussex Centre for Migration Research.
- Black, R. (2004). Migration and Pro-Poor Policy, West Africa Working Paper (C6), Sussex Centre for Migration Research.
- Bouju, S. (1991). Notes sur les pêcheurs migrants en Guinée. Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Bouju, S. (1994). Pêcheurs autochtones et pêcheurs migrants; approche diachronique de l'activité de pêche sur les côtes méridionales des rivières du sud. Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud (du Sénégal à la Sierra Léone), Paris, ORSTOM.
- Bouju, S. (1994). Historique sur les populations côtières de Guinée et de Sierra Leone, premiers regards sur l'exploitation des ressources des côtes méridionales des rivières du sud. Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud (du Sénégal à la Sierra Léone), Paris, ORSTOM.
- Bouju, S. (2000a). Autochtones, migrants et technotopes ou l'appropriation des espaces sociaux de production. La pêche côtière en Guinée: ressources et exploitation. F. Domain, P. Chavance and A. Diallo, CNSHB IRD.
- Bouju, S. (2000b). Activité de pêche et instrumentalisation des identités : pêcheurs migrants et pêcheurs nationaux dans la société guinéenne. Les Pêches piroguères en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés. J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen and C. Chaboud, CMI - IRD - Karthala.
- Bouso, T. (n.d.). Les Sérères Nyominka dans la pêche artisanale sénégalaise (de Hann à Ziguinchor). Dakar, CRODT.
- Cassels, S. (2006). When are migrants "good" or "bad" for the environment? PERN cyberseminar on rural household micro-demographics, livelihoods, and the environment.
- Cassels, S., S. Curran, et al. (2003). Do migrants degrade coastal environments? Migration, natural resource extraction and poverty in North Sulawesi, Indonesia. Working Papers Series, Office of Population Research Princeton University.
- Chaboud, C., M. Kébé, et al. (1987). Eléments sur la pêche artisanale mauritanienne.
- Chaboud, C. (1994). Les activités économiques dans les littoraux à mangroves du Sénégal à la Sierra Léone: la filière des produits halieutiques. Dynamique et usages de la mangrove dans les pays des rivières du sud (du Sénégal à la Sierra Léone). M.-C. Cormier Salem. Paris, ORSTOM.

- Chaboud, C. and M. Kébé (1991). Les migrations de pêche maritime au Sénégal: impact sur la dynamique de la pêche piroguière, essai d'approche quantitative. Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Chaboud, C. and E. Charles-Dominique (1991). Les pêches artisanales en Afrique de l'Ouest: état des connaissances et évolution de la recherche. La recherche face à la pêche artisanale, Symposium International, Montpellier, France, ORSTOM, Paris.
- Chauveau, J.-P. (n.d.). "La pêche piroguière sénégalaise: les leçons de l'histoire."
- Chauveau, J.-P. (1986). "Une histoire maritime africaine est-elle possible? Historiographie et histoire de la navigation et de la pêche africaines à la côte occidentale depuis le XVème siècle." Cahiers d'Etudes Africaines 26(101): 173-235.
- Chauveau, J. P. (1988). Note sur l'histoire de la motorisation dans la pêche artisanale maritime sénégalaise. Economie de la mécanisation en région chaude. Montpellier, CIRAD/MESRU.
- Chauveau, J.-P. (1991). Géographie historique des migrations de pêche dans la zone du COPACE (fin XIXème siècle - années 1980). Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Chauveau, J.P. and F. Verdeaux, avec la collaboration d'E. Charles-Dominique, rédigé et augmenté par J.M. Haakonsen (1989) Bibliographie sur les communautés de pêcheurs d'Afrique de l'Ouest, Cotonou, FAO/DANIDA/NORWAY, DIPA/WP/25, 219 p.
- Chauveau, J.-P., E. Jul-Larsen, et al. (2000). Les Pêches piroguières en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés, CMI - IRD - Karthala.
- Chauveau, J.-P. and E. Jul-Larsen (2000). Du paradigme halieutique à l'anthropologie des dynamiques institutionnelles. Les Pêches piroguières en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés. J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen and C. Chaboud, CMI - IRD - Karthala.
- Chavance P. (2000). Traits caractéristiques et évolution récente de la pêche artisanale. La Pêche Cotière en Guinée: Ressources Et Exploitation, pp. 295-308. Paris, Domain F., Chavance P., and A. Diallo, IRD, CNSHB.
- Cormier, M.-C. (1985). "De la pêche paysanne à la pêche en mer: les Diola de la Basse-Casamance (Sénégal)." La Pêche Maritime: 448-456.
- Cormier Salem, M.-C. (n.d.). "Concepts et méthodes de la géographie pour l'étude des espaces halieutiques."
- Cormier Salem, M.-C. (n.d.). "Terroirs aquatiques et territoires de pêche, enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines."
- Cormier-Salem, M.-C. (1991). Pêcheurs migrants et paysans-pêcheurs: deux modèles de gestion de l'espace irréductibles? La Recherche Face à la Pêche Artisanale, Montpellier, ORSTOM.
- Cormier Salem, M.-C. (1995). "Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique." L'Espace Géographique(1): 46-59.
- Cormier Salem, M.-C. (1997). Sociétés et espaces littoraux ouest-africains: dynamiques, enjeux et conflits. Sociétés et espaces littoraux et insulaires dans les pays tropicaux, Brest, Ouest éditions.
- Cormier-Salem, M. C. (2000). Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral Ouest-Africain. Les Pêches piroguières en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés. J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen and C. Chaboud, CMI - IRD - Karthala.

- Deme, M. and M. D. Barry (2005). "Stratégies et tactiques des pêcheurs artisans sénégalais: cas des migrations."
- Dia, A. D. (2001). "Réseaux et groupes d'appartenance chez les pêcheurs migrants: le cas des Wolofs de N'Diogo (Mauritanie)." *Bulletin scientifique du centre national de recherches océanographiques et des pêches* vol. 28: 55-68.
- Diaw, M. C. (1991). Pêcheurs migrants de la Casamance et des "rivières du sud". *Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Diop, H. and I. Thiam (1991). Quelques aspects des migrations de pêcheurs du secteur artisanal maritime en Mauritanie. *Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Diop, O. (2004). "Migrations et conflits de pêche le long du littoral sénégal-mauritanien: le cas des pêcheurs de GuetNdar de Saint-Louis (Sénégal)." *Recherches Africaines* 3 .
- Domain, F., P. Chavance, et al. (2000). *La Pêche Côtière en Guinée: Ressources et Exploitation*, IRD, CNSHB
- Everett, G. V. (1991). La pêche artisanale en Gambie et les mouvements des pêcheurs. *Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Failler P., D. Gascuel (2008), Over-exploitation in West Africa's richest zones, African report, no. 12, Aug-Sept issue, p. 28.
- Ferraris, J. (n.d.) "Démarche méthodologique pour l'analyse des comportements tactiques et stratégiques des pêcheurs artisans sénégalais."
- Fréon, P. and J. Weber (1983). "Djifère au Sénégal; la pêche artisanale en mutation dans un contexte industriel." *Rev. Trau. Inst. Pêches marit.* 47 (3 et 4): 261-304.
- Fréon, P., B. Stéquert, et al. (1982). La pêche des poissons pélagiques côtiers en Afrique de l'Ouest de sîles Bissagos au nord de la Mauritanie: description de stypes d'exploitation, ORSTOM.
- Gaspart, F. and J.-P. Platteau (2001). Heterogeneity and collective action for effort regulation: lessons from the Senegalese small-scale fisheries, Centro Studi Luca d'Agliano Development Studies Working Paper No. 150, CRED, FUCID, CREDETIP, CRODT.
- Haakonsen, J. M. and C. Diaw (1991). *Migrations des Pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. DIPA, Cotonou, FAO, DANIDA, Norway.
- Haakonsen, J. M. (1991a). The Role of migrating fishermen in West Africa: what we know and what we still need to learn. *La Recherche face à la pêche artisanale*, Montpellier, France, ORSTOM IFREMER.
- Haakonsen, J. M. (1991b). Vers une meilleure compréhension des migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. *Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest*. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Jorion, P. (1988). "Going out or staying home: seasonal movements and migration strategies among Xwla and Anlo-Ewe fishermen." *Maritime Anthropological Studies* 1(2): 129-155.
- Kandé M. A, (2006). HIV and AIDS in Fishing Communities in Senegal In WorldFish Center , Responding to HIV and AIDS in the Fishery Sector in Africa: Proceedings of the International Workshop, February 20-21 2006, Lusaka, Zambia.

- Kassibo, B. (2000). Pêche continentale et migration : contrôle politique et contrôle social des migrations de pêche dans le Delta central du Niger (Mali). Les Pêches piroguières en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés. J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen and C. Chaboud, CMI - IRD - Karthala.
- Kébé, M. (1993). Principales mutations de la pêche artisanale maritime sénégalaise. L'évaluation des ressources exploitables par la pêche artisanale sénégalaise. M. Barry-Gérard, T. Diouf and A. Fonteneau. Dakar, ORSTOM. 1.
- Lacombe, B. (1969). "Mobilité et migration, quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum au Sénégal." Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines 6(6).
- Lacombe, B. (1972). "Etude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 dans l'enquête du Siné-Saloum (Sénégal)." Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines 10(4): 393-412.
- Laë, R. (1992). Les pêcheries artisanales lagunaires ouest-africaines: échantillonnage et dynamique de la ressource et de l'exploitation. Paris, Editions de l'ORSTOM.
- Lootvoet, B. (1991). La pêche maritime artisanale dans un contexte urbain: l'exemple de Conakry. La recherche face à la pêche artisanale, Symposium International, Montpellier, France, ORSTOM, Paris.
- Marquette, C. (n.d.). Project on small-scale fisheries in Africa: demographic dynamics and local resource management, Christian Michelsen Institute.
- Marquette, C., K. Koranteng, et al. (2002). "Small-scale fisheries, population dynamics, and resource use in Africa: the case of Moree, Ghana." *Ambio*, Royal Swedish Academy of Sciences 31(4).
- Nguinguiri, J.-C. (2000). La pêche des migrants : un modèle de croissance pour la pêche locale? A propos du dualisme des théories du développement. Les Pêches piroguières en Afrique de l'Ouest: pouvoirs, mobilités, marchés. J.-P. Chauveau, E. Jul-Larsen and C. Chaboud, CMI - IRD - Karthala.
- Njock, J.-C. and L. Westlund (2008). Fisheries communities' migrations in West and Central Africa: the need to integrate migrants in fisheries management. Coping with global change in marine social-ecological systems, FAO, Rome, Italy.
- Odotei, I. (1991). Migration des pêcheurs Fanti. Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Overa, R. (2000). Institutions, mobility and resilience in the Fante migratory fisheries of West Africa. Population, Consumption and Environment Initiative (PCE) Programme on Global Security and Sustainability, The MacArthur Foundation. Bergen, Norway, Chr. Michelsen Institute: 38.
- Poutignat, P., J. Steiff-Fénart, et Dia A.D. (2006). Bountya (Mauritanie): un territoire productif au croisement de circuits migratoires. Les Nouveaux Territoires Productifs Transnationaux. Convention MSH/CNRS du 30 juin 2006
- Poutignat, P. and J. Steiff-Fénart (2006). De l'aventurier au commerçant transnational, trajectoires croisées et lieux intermédiaires à Nouadhibou (Mauritanie). Les Nouveaux Territoires Productifs Transnationaux. Convention MSH/CNRS du 30 juin 2006
- Quesnel, A. and P. Vimard (1988). Migration, changements sociaux et développement. Troisièmes Journées Démographiques, Paris, ORSTOM.

- Randall, S. (2005). Review of literature on fishing migration in West Africa - from a demographic perspective. Sustainable Fisheries Livelihoods Programme, FAO and DFID: 40.
- Sall, A. (2006). "Les migrations de pêcheurs de Requins (raies et requins) dans l'espace de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRPA): analyse des facteurs dynamisant les cycles migratoires : mutations enregistrées ces 30 dernières années et tendances actuelles."
- Sall, A. and P. Morand (2008). Pêche artisanale et émigration des jeunes africains par voie piroguière. Politique Africaine 109.
- Traoré, S. (2003). Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest, questions de population au Mali. UNFPA. V. Hertricht and S. Keita. Bamako.
- Wagner, K. (1991). Etude des migrations de pêcheurs en Sierra Léone, cas du village de Tombo. Migrations des pêcheurs en Afrique de l'Ouest. J. M. Haakonsen and M. C. Diaw, FAO, DANIDA, Norway.
- Weigel, J.-Y., B. Stomal, et al. (2007). Les contraintes économiques de la gouvernance : la dérégulation et l'extraversion des économies locales. Les aires marines protégées d'Afrique de l'Ouest: Gouvernance et politiques publiques. J.-Y. Weigel, F. Feral and B. Cazalet.